Mission Laïque Française	
Lycée Franco-Libanais Lamartine	**PV du Conseil d'établissement**
Tripoli	**du mardi 4 octobre 2016**

Durée de la séance : 2h30

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Nelly CLABAUT	DAF
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Carole CRAMMER	Directrice de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Sophie MASSONNAT	CPE
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant le Directeur général de la MLF
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
M Jérôme BERNUSSOU	Représentant enseignant
Mme Christel ABIRAAD	Représentante enseignant
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawki KATRA	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du CDP
M Ahmad HUSSEINI	Représentant parent d'élève
Mme Maya SALEH	Représentante parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Marc FENOLI	Directeur de L'IF

Le quorum est atteint avec **17** membres présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte, remercie les membres présents et excuse les absents excusés, notamment M. Serge Tillmann Conseiller culturel adjoint, Mme Andrée Daouk représentante du Président de la MLF, Mme Fabienne Blineau Abiramia, Mme Denise Revers-Haddad et M. Jean-Louis Mainguy, Conseillers consulaires et/ou élus à l'AFE, empêchés, ainsi que Mme Rola Dabliz en congé maternité et M. Nabil El Hage.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du proviseur Mme Dima Ghannoum. L'ordre du jour est rappelé (deux questions diverses transmises par les représentants des parents).

Ordre du Jour :

1. ***Approbation du P.V du C.E du 23.06.16***
2. ***Présentation des nouveaux membres du conseil d'établissement.***
3. ***Bilan de la rentrée scolaire 2016-2017.***
4. ***Plan d'actions 2016-2017 du projet d'établissement et préparation du projet d'établissement 2017-2020***
5. ***Salon du livre 2016***
6. ***Voyages scolaires***

7. ***Transports***
8. ***Formation continue***
9. ***Carte scolaire et mouvement prévisionnel 2017 des résidents***
10. ***Règlement intérieur***

1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 23 juin 2016.

Une demande de modification nous a été transmise par un représentant des parents, Mme Harb : « *Mme Harb s'interroge sur le niveau des effectifs en classe de 3ème. Elle demande si cet effectif n'est pas excessif compte tenu des exigences de cette classe et notamment de la préparation du Brevet libanais.* »

Cette phrase sera complétée par la réponse du proviseur : *« le Proviseur lui répond que du fait de l'effectif global du secondaire et de la répartition par niveaux il n'y a pas d'alternative. Pour autant, les dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme du Collège l'an prochain favoriseront la pratique d'une pédagogie différenciée adaptée. »*

M Houalla souhaite que soit apportée une seconde modification au sujet des classes à double par modification de la phrase suivante : « *M Houalla fait état de réserves de la majorité des parents <u>et de leurs représentants</u> qui ont tenté l'expérience avec leurs enfants et <u>souligne leur avis négatif</u>* ».

Le Procès-verbal de la réunion du jeudi 23 juin 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement en intégrant ces modifications au point IV/ Préparation de la rentrée 2016-2017 / structure pédagogique, en dépit du caractère très tardif de la transmission de la seconde demande de modification.

2. Présentation des nouveaux membres du conseil d'établissement.

Monsieur le Proviseur présente les nouveaux membres du C.E ayant voix délibérative ainsi que les nouveaux membres invités :

Directrice Administrative et Financière	**Mme Nelly CLABAUT**
CPE	**Mme Sophie MASSONNAT**

Les élections des représentants des personnels seront organisées en octobre suivant les modalités définies par la circulaire AEFE du 6 juillet 2012 modifiée loi 2013-659 du 22/07/2013.

Ces élections se tiendront le jeudi 27.10.16 en salle Chandernagor.

Conformément à la logique paritaire, seront à élire dans chacun des 3 collèges :

1. 2 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré,
2. 3 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du second degré,
3. 2 représentants pour les personnels administratifs et de service.

Les représentants des élèves (2) seront élus la semaine du 17 octobre en application des textes réglementaires.

*NB : les représentants des parents d'élèves (5) sont proposés au chef d'établissement par le CDP.

3. Bilan de la rentrée scolaire 2016-2017.

1. Résultats des examens 2016:

a. Monsieur le Proviseur présente les données essentielles du tableau « **résultats du bac** » **(Annexe 1).** Il note que les résultats de la session du Bac 2016 sont très satisfaisants : 96,6 % de reçus en ES et S avec 49,4 % de mentions et trois bourses d'excellence.

b. EAF

Monsieur Le Proviseur fait une brève présentation des résultats comparaison 2015 et 2016

	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	TPE	**TPE**	FR écrit	**FR écrit**	FR oral	**FR oral**	Sciences	**Sciences**
1ère ES	15	**16 ↑**	11	**8.4 ↓**	10.9	**11 =**	10	**11.3 ↑**
1ère S	14.8	**14.7 =**	9.5	**9.3 =**	12.3	**12.9 ↑**		

Commentaires

Les résultats sont en progression ou stables pour l'ensemble des épreuves anticipées à l'exception de l'EAF écrit pour les 1ère ES. Ceci s'explique par une promotion d'élèves arrivés en 1ère avec un niveau déjà faible. Certains élèves auraient dû ou pu être réorientés en 2nde, voire en 3ème.

Mme Harb intervient pour noter qu'il y a eu un grand décalage de note entre les résultats des examens blancs et ceux du bac pour quelques élèves en Histoire et Géographie. Elle s'interroge sur la possibilité de revoir les copies des élèves concernés.

M Bernussou répond qu'en comparant la moyenne générale des élèves au bac blanc et aux examens officiels on parvient presque au même résultat. Pour les deux cas évoqués il indique qu'il est difficile d'exprimer un avis sans avoir vu les copies.

En ce qui concerne les bourses d'excellence, Mme Baroud s'interroge sur la possibilité de dédier les bourses des élèves qui se désistent à d'autres élèves qui souhaitent vraiment partir étudier en France.

M Le proviseur répond que ce n'est pas possible puisqu'il s'agit d'une procédure nominative et qu'une commission dédiée étudie les dossiers des élèves proposés par l'établissement. Il n'y a pas de quota pour le Lycée Lamartine.

M Joseph ajoute que les notes des élèves constituent un élément déterminant pour la commission. C'est l'excellence des élèves qui compte.

M le proviseur note que les élèves font leur choix d'orientation en fonction des offres qu'ils reçoivent des autres universités, françaises comme étrangères. Il ajoute que c'est un sujet important pour la réflexion collective des établissements du réseau et qu'il convient de favoriser leur réussite, quel que soit le système choisi.

Mme Hawly ajoute que les élèves choisissent volontiers la proximité, ce qui explique le pourcentage élevé des élèves qui fréquentent l'université de Balamand : 29,5%.

c. <u>Résultats aux Brevets</u>

Les résultats au Brevet libanais sont également très satisfaisants :

1. Brevet libanais = 81 élèves ont présenté le Brevet libanais

Admis : 77 – Refusés : 4

Mentions : 10 TB et 21 B

2. Concernant le **DNB français : 100 % de réussite dont 83 % avec mention,** très bons résultats pour cette promotion.

B. Orientation post-bac de nos élèves.

1. <u>En France</u>

13, 6 % de l'effectif total des terminales poursuivent à ce jour ses études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Ce pourcentage bien que plus faible que l'année passée reste toujours l'un des plus élevés des établissements du réseau

MLF (confirmation par M. Gorszczyk du SORES/AEFE responsable du suivi post-bac lors de sa visite dans l'établissement le 28/09).

b. Au Liban

Monsieur le Proviseur présente la répartition des élèves entre les diverses universités libanaises au cours des 6 dernières années **(Annexe 2)**. Cette année **Balamand** avec 26/86 élèves est encore l'université la plus demandée mais on constate que **AUB 15/86 et LAU 12/86** sont des universités de plus en plus attractives pour nos étudiants. En 3ème position vient l'USJ avec 8/86 élèves.

c. Répartition du nombre d'élèves suivant les pays

67 élèves sont restés au Liban, 12 élèves sont partis en France, 7 élèves dans un pays étranger tiers.

C. Effectifs, structure pédagogique et état des lieux à la rentrée 2016

L'effectif de rentrée s'est établi à **1180 élèves**. Ce chiffre a fluctué depuis du fait d'arrivées et de demandes de radiation tardives. Monsieur Le Proviseur commente le document présentant les effectifs **(Annexe 3),** en notant qu'à la rentrée 2015 l'effectif était de 1201 élèves et que la prévision budgétaire pour la rentrée 2016 était de 1210 élèves. Il note que cette baisse (-1,9 %) est due pour partie à des réorientations en fin de 3ème et dans une moindre mesure en fin de 2nde.

L'effectif global rentrée 2016 est donc en deçà de l'effectif prévisionnel retenu en CE en juin (1201). Des arrivées tardives peuvent cependant permettre de revoir légèrement à la hausse ce chiffre. A noter que les TPS de l'annexe de Tripoli accueillent plus d'enfants que l'an dernier à la même date (32 inscrits).

a. Départs d'élèves

Les départs enregistrés en juin 2016 (65) se situent au même niveau qu'en juin 2015 : 12 familles nous ont quittés en raison d'un déménagement hors Liban, 4 familles ont demandé un transfert en raison d'un déménagement à Beyrouth (établissements réseau), 18 familles en raison d'un de changement de cursus et 3 autres familles pour des motifs économiques ou de santé (total = 37).

b. Nouvelles inscriptions

Nous enregistrons **une stabilisation du nombre de nouvelles inscriptions (142).** Monsieur Le Proviseur rappelle que la concurrence des établissements de notre zone de recrutement demeure. Il rappelle qu'une majorité de nos élèves se destine à des études supérieures au Liban et que cela commande de préserver un cursus garantissant une compatibilité optimale avec les différents systèmes universitaires et de préparer nos élèves à concourir pour des filières sélectives a priori articulées sur le cursus scolaires libanais.

Notre performance économique et financière de 2016-17 ne devrait pas différer sensiblement de celle de 2015-16 et nous amènera naturellement à rester très vigilants.

Deux classes de TPS (27) ainsi qu'une PS (19) et une MS (19) accueillent 65 élèves à l'école annexe de Tripoli; le retour des familles est très positif**. + 7 élèves inscrits en TPS entreront en janvier 2017.**

Cette réalisation doit permettre sur le moyen terme de consolider la structure de l'établissement.

M le proviseur rappelle qu'une étude du marché a été lancée par la MLF dans tous les établissements du réseau afin de pouvoir appréhender finement l'évolution du public des établissements du réseau et ses attentes, étude qui devrait permettre d'élaborer une stratégie de communication efficiente. Cette étude sollicite les familles comme les personnels, elle est anonyme et ses résultats sont attendus pour la fin du premier trimestre.

c. Pédagogie

Pour le collège, mise en œuvre effective de la **réforme du collège**, intégrant, outre les nouveaux programmes, les nouvelles modalités d'enseignement AP et EPI. De nouveaux outils sont progressivement proposés aux enseignants, puis aux élèves (outil FOLIOS pour la création et le suivi des parcours formation le 28/09/16 par le SORES et l'ONISEP- outil EDUC'ARTE pour les ressources culturelles et numériques). A noter cette année une intégration plus effective de l'équipe de vie scolaire et des documentalistes au sein des équipes pédagogiques, dans une perspective de travail collaboratif autour de toutes les dimensions de la vie de l'élève.

Pour le lycée, un accent tout particulier va être mis cette année sur l'orientation, en lien avec le nouveau **PRIO** M Félix Tourmente et dans une perspective de réorganisation de la diffusion de l'information sur le post-bac en France et au Liban, à la fois dans le système francophone mais également anglophone. Le travail lié à l'orientation est par ailleurs un outil indispensable dans la construction des compétences de l'élève, et notamment celles liées à l'autonomie.

Mme Harb souhaite connaitre les modalités de formation de M Tourmente concernant sa fonction d'accompagnant du projet d'orientation des élèves. Mme Jouan rappelle que la fonction PRIO n'existe pas en France et que M Tourmente, professeur de Philosophie, grâce à son expérience professionnelle antérieure en France en Lycée, à son travail en lien avec l'équipe de direction, comme avec les partenaires du réseau et tout récemment du SORES et de l'ONISEP, possède tous les atouts pour pouvoir accomplir la tâche qui lui est confiée.

Quelques temps forts :

1. conférences “partir et étudier en France”, par M. Gorszczyk (SORES) à l’intention des élèves et parents de 1ère et Terminales (28/09/16),
2. forum des universités et écoles libanaises (29/11/16),
3. présentation APB (date à définir selon calendrier officiel),
4. entretiens individuels (pour chaque élève de 1ère et terminales par les PP et PRIO) dès le mois de décembre.

En parallèle (et également au sein du réseau des EPR), une réflexion sera menée sur la préparation des élèves à l’entrée dans les universités libanaises. La préparation au SAT proposée cette année en est une première illustration.

d. Recrutements

Six nouveaux professeurs RE2 ont pris leurs fonctions à la dernière rentrée :

Mme Magalie Salloum **- Mathématiques**
M Félix Tourmente **- Philosophie**
Mme Christelle Brébant – **Lettres**
M. Boualem Kali – **Sciences Physiques**
M. François Valley –**HG**
M. Morgan Hobeika – **SES**

Comme suite à la CRL réunie le 12.07.16, de nouveaux personnels RL ont pris leurs fonctions à la rentrée : Mme Nadine Ayoub professeur de Physique et chimie,
M. Ahmad Haddara professeur d’Italien, de même que Mme Sophie Massonnat CPE.
Mme Rima Mobayed a changé de niveau d’intervention suite à la démission de Mme Gondjian.

e. Les Travaux

La politique d’équipement informatique a été poursuivie cette année, en particulier avec l’installation de l’internet à l’annexe, l’acquisition d’un serveur, d’ordinateurs, de l’exao, de tablettes pour l’enseignement ...

A la maternelle le préau a été couvert.

A l’annexe de Tripoli, des travaux importants ont été réalisés : générateur, clôture, équipements divers.

Les principaux investissements :

- installation d’une pointeuse
- central téléphonique
- panneau de signalisation du lycée (logo LAMARTINE)

- pergola sur terrasse du 1er étage

Les travaux de peinture de remise en état de salle de classe ont été réalisés par le personnel du lycée cet été.

Concernant l'installation des climatiseurs, Mme CLABAUT note qu'il y aura installation de quelques splits dans plusieurs classes et à la BCD durant les vacances de la Toussaint.

M Houalla intervient pour informer les présents qu'en 2011 il y a eu un plan d'investissement pris en charge par La MLF pour la climatisation de tout l'établissement et qu'à partir de cela le CDP a accepté puisque c'était hors budget.

Mme Clabaut, répond que le projet dans sa totalité n'a pas abouti et confirme qu'il va être réalisé au courant de l'année scolaire 2016-2017.

4. Plan d'actions 2016-2017 du projet d'établissement et préparation du projet d'établissement 2017-2020

Le "plan d'actions" **(Annexe 4)** recense toutes les actions (projets) mis en œuvre dans le cadre du projet d'établissement afin de pouvoir en assurer le suivi ainsi que la promotion auprès des familles, des partenaires et des autorités de tutelle.

Loin d'être un simple catalogue, le document élaboré à partir de ce questionnaire reflète la qualité et le dynamisme du travail mis en œuvre dans l'établissement, pour un rayonnement dépassant le simple cadre du lycée.

Cette année scolaire sera également consacrée à l'élaboration du nouveau projet d'établissement 2017-2020. Un comité de pilotage réunissant des personnels du primaire et du secondaire va être mis en place, afin de construire ce document, véritable feuille de route fixant, entre autres, les objectifs que s'assigne la communauté éducative dans une perspective de réussite des élèves.
Le projet d'établissement décline les objectifs fixés par le MEN, la MLF et l'AEFE en les adaptant à son contexte local. Il est mis en œuvre au travers d'un programme d'actions annuel tel que celui présenté chaque année.
Le début des travaux sera lancé lors du conseil pédagogique du 6 octobre. L'ensemble de la communauté éducative sera tenue informée de l'avancée du projet.

5. Salon du livre 2016

La semaine du salon du livre francophone de Beyrouth nous donne cette année encore l'occasion de proposer aux élèves, aux enseignants mais également aux parents des activités pédagogiques et culturelles en lien avec les auteurs accueillis par le lycée Lamartine et invités par le réseau des EPR Mlf et la mutualisation.
Cette année, il s'agira de Michel Piquemal (auteur jeunesse) et Troubs (auteur de bandes-dessinées).

Le partenariat avec Arte radio se poursuit avec le retour de Mme Assous-Plunian, pour un travail de reportages Webradio avec nos élèves et professeurs tout au long du salon.
A noter cette année également un investissement plus important des élèves du lycée dans le prix littéraire des lycéens du Liban.
Le programme, encore en cours d'élaboration, sera mis en ligne dès sa finalisation sur le site du lycée.

6. Voyages scolaires

Madame la proviseure adjointe rappelle que les voyages se construisent avant tout autour d'objectifs pédagogiques et culturels, ce qui plaide pour un calendrier adapté : il est en effet important que les voyages puissent être exploités pédagogiquement, ce qui nécessite un temps suffisant au retour et en tout état de cause avant le mois d'avril.

A ce jour, deux voyages sont proposés pour le secondaire :

1. un voyage en Italie, durant les vacances de Février, pour les élèves de 6ème. Le programme précis reste à définir mais il s'agit d'un projet interdisciplinaire (français, SVT, HDA, HG) autour de l'histoire et des lieux archéologiques de l'époque romaine. Le coût par élève est estimé à 1500 $ environ.
2. un voyage en Espagne pour le niveau 2nde sur le modèle des années précédentes (environs 2000 $)

1. Voyages niveau primaire : Les classes transplantées à l'école primaire ont vocation à développer l'autonomie et la socialisation des élèves dans un milieu qui ne leur est pas familier.
2. L'équipe pédagogique de l'école élémentaire a souhaité construire une progressivité dans la durée des classes transplantées, du CE1 au CM2.
3. Cette année nous reconduisons les classes transplantées au Liban.
4. Nous changeons la période de la classe nature de trois jours dans le Chouf pour les élèves de CE2. Elle a eu lieu les trois derniers jours de septembre.
5. la météo est moins incertaine à ce moment de l'année et les élèves pourront exploiter ce séjour tout au long de l'année.
6. Les élèves actuellement en CM2 n'ont pas pu l'an dernier faire le voyage prévu en France.
7. Cette année nous organisons donc un voyage en France, nous ne pouvons le construire en rapport avec le Moyen-Âge, parce que ce n'est plus leur programme d'histoire.
8. Nous allons rendre visite aux correspondants du CM2 A dans la région Nord.
9. Les élèves auront par ailleurs l'occasion de visiter l'Assemblée Nationale suite à L'invitation du député de la circonscription de leurs correspondants.

Cinquante élèves sont concernés, les autres seront accueillis dans deux classes.

M Houalla note que les élèves de 5ème seront déçus puisque leur voyage a été annulé. Mme Jouan répond que cela dépend des projets pédagogiques et qu'un voyage en France pourra être envisagé l'an prochain pour les élèves de 4ème.

10. Transports

La société SALEH qui assure le transport scolaire a répondu aux demandes du lycée.

Toutes les mesures de sécurité sont prises : le lycée vérifie chaque jour l'état des véhicules, leur confort, la régularité des autorisations (visites techniques, assurances, permis de conduire des chauffeurs…). Les minibus sont équipés de ceintures de sécurité. Chaque enfant est assuré d'une place assise, ainsi que l'accompagnateur présent dans chaque mini bus.

Le même transporteur assure les déplacements de sorties scolaires et de voyages.

Les tarifs proposés restent identiques à ceux appliqués en 2011.

M Houalla s'interroge sur la possibilité d'identifier les bus du lycée A de Lamartine, en guise de publicité. M Joseph répond que cette abstention fait partie des consignes de sécurité de l'Ambassade, il ne faut pas identifier le véhicule des établissements français du réseau.

Mme Harb souhaite savoir s'il y a une possibilité de réduire les frais de transport en fonction de la distance du foyer. M Chawki répond que pour la zone de Tripoli les frais sont de 1 250 000 LL. alors que pour la zone de Ras Maska / Barsa ils sont de 1 150 000 L.L, soit 100 000 L L . de moins pour la Zone du Koura.

Mme Saleh ajoute que les élèves arrivent tard à leur maison à cause du passage des bus à Palma et Miramar, est-ce qu'il y a la possibilité de prévoir un mini bus pour ces élèves ?

Mme Clabaut répond qu'il s'agit de 75 élèves et que c'est uniquement jusqu'à mi-octobre.

11. Formation continue

a. Est joint au document plan d'action 2016-2017, un tableau récapitulatif des stages PRF auxquels sont conviés les personnels du Lycée toutes catégories confondues. Il est précisé que la Cellule de formation réunie le 29.09.16 a permis de valider les vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Collège, AP…) et des axes de notre projet

d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. La très large majorité des vœux exprimés ont ainsi pu être satisfaits.

Pour le secondaire, 21 stages ont été retenus sur le PRF. Ils concernent à la fois des contenus disciplinaires (réforme du collège) et des pratiques pédagogiques interdisciplinaires (notamment la pédagogie de projet). A souligner cette année une large représentation des différentes disciplines.

A ces stages s'ajoute le stage FOLIOS/Parcours Avenir, animés par M. Gorszczyk (SORES) et M.Peron (ONISEP) et qui a concerné 15 professeurs et personnels de vie scolaire.

10 enseignants de l'école primaire participeront cette année à un stage de formation continue du plan régional de formation. Les dates étant connues, les remplacements sont organisés.

c. Stages établissements

Mme la directrice indique qu'un stage aura lieu au sein de l'établissement :

« Le PEAC à l'école primaire, élaboration et mise en œuvre » les 10 et 11 novembre pour les cycles 2 et 3. Il sera animé par un formateur venu de l'académie de Créteil en France

Dans le cadre du suivi des établissements homologués, Monsieur Parmentier IEN en résidence, assurera comme chaque année, une visite de deux jours en-février 2017

d. FIC (formation initiale complémentaire)

Ce dispositif propre au réseau des établissements du réseau Liban AEFE concerne les nouveaux professeurs recrutés locaux. Il a pour objectif de les accompagner durant une année lors de leur prise de fonction dans le contexte du système pédagogique français. Cette formation initiale complémentaire se déroule sous forme de stages interdisciplinaires et disciplinaires ayant lieu hors temps scolaire à Beyrouth. Il concerne cette année une enseignante en physique-chimie.

e. Intervention des conseillers pédagogiques

2 interventions demandées cette année : l'une en primaire Arabe et deux autres en Lettres et Mathématiques. Une intervention en Vie scolaire est également attendue.

f. Protocole EPS

Le protocole d'EPS pour la session du bac 2017 est en cours d'élaboration. Il fait l'objet d'un travail conjoint avec la conseillère pédagogique de la discipline. Mme la proviseure adjointe annonce que les dates retenues pour les épreuves seront publiées sur le site comme l'année passée.

ORGANISATION DU CONTROLE EN COURS DE FORMATION EN EPS

Calendrier - session 2016-2017

Activités	**Dates des contrôles de fin de cycle**	**Dates des évaluations différées**
Handball	**Le(s) : 8/11/16**	**Le(s):18/11/16**
Sauvetage	**Le(s) : 7/2/16**	**Le(s) : 17/2/17**
Relais Vitesse	**Le(s) : 9/5/16**	**Le(s) : 12/5/17**
½ Fond	**Le(s) : 15/11/16**	**Le(s): 18/11/16**
Step	**Le(s) : 31/1/17**	**Le(s) : 3/2/17**
Badminton	**Le(s) : 2/5/17**	**Le(s) :12/5/17**
Acrosport	**Le(s) : 8/11/16**	**Le(s): 18/11/16**
Badminton	**Le(s) : 31/1/17**	**Le(s) : 3/2/17**
Pentabond	**Le(s) : 2/5/17**	**Le(s) : 12/5/17**

12. Carte scolaire et mouvement prévisionnel 2017 des résidents

Le conseil est amené à donner un avis sur les opérations de création, de suppression ou de modification des postes de résidents dans l'établissement avant remontée à l'AEFE la semaine prochaine.

Monsieur le Proviseur indique que nous anticipons pour la rentrée 2017 une **structure identique** à celle de la rentrée 2016, **soient 46 classes pour 1200 élèves.** Naturellement, en fonction de la réalité des effectifs attendus que nous souhaitions tous voir revus à la hausse, la structure pourra être modifiée en conséquence, en accord avec la MLF.

La campagne de promotion de notre garderie devra être relancée afin d'en augmenter les effectifs à la rentrée 2017 et au cours de l'année scolaire 2016-2017, si possible.
Monsieur le proviseur rappelle que cette garderie comme les classes maternelles représentent l'avenir de notre Lycée et qu'il est crucial d'en assurer le succès.

Il ajoute que d'une façon plus générale il importe de poursuivre l'amélioration de l'image et la lisibilité de notre Lycée dans son environnement proche comme dans son bassin de recrutement, en utilisant toutes les synergies possibles. A cet effet la

collaboration avec l'IFT, dont le Directeur était présent à notre réunion de pré-rentrée, sera renforcée. Parallèlement, l'ensemble de nos partenaires seront sollicités pour nous apporter leur concours, à commencer par ceux du Comité des parents.

Compte tenu de ces prévisions rentrée 2017 et de la nécessité de préserver notre contingent de postes de détachés, Monsieur le Proviseur propose les opérations suivantes :

- **demande de « gel » du poste de CPE N° 7997**

Proposition est faite aux membres du CE de voter sur cette demande.

Vote	Abstentions	Contre	Pour
« Gel » du poste RE2 CPE N° 7997	**0**	**0**	**17**

Cette demande ayant été approuvée, elle sera transmise à nos tutelles pour validation.

M. le Proviseur note que, bien entendu, des personnels et enseignants résidents en fin de contrat (3 ans) seront amenés cette année encore à se porter candidats à de nouveaux postes au sein du réseau et/ou à demander leur réintégration. Les postes correspondants seront publiés respectivement comme susceptibles d'être vacants ou vacants conformément à la procédure réglementaire et pourvus après réunion des CCPLA compétentes.

13. Règlement intérieur

Il apparaît nécessaire d'amender et d'actualiser notre règlement intérieur, en conformité avec les textes de référence tant français que libanais, afin de le rendre plus opérationnel et d'en faire un véritable outil de communication de référence pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Il conviendra notamment d'apporter toutes précisions utiles relatives au respect des règles vestimentaires et comportementales et à la gradation des sanctions.

L'objectif est de préserver au mieux les conditions d'un vivre ensemble de qualité au travers d'un dialogue positif avec parents comme élèves.

Un projet devrait pouvoir être présenté lors du prochain C.E du mois de décembre.

Les membres du Comité apprécient le travail fait à ce niveau mais auraient souhaité que l'information soit diffusée plus tôt auprès des familles concernant les « tenues inappropriées » certains élèves ayant pu être sanctionnés sans avertissement.

Mme Jouan répond que tous les élèves étaient bien informés, que la CPE était passée dans toutes les classes pour informer les élèves et qu'un SMS avait été envoyé à tous les parents.

Mme Harb souhaite avoir plus de précisions quant à la formule « tenue appropriée ». M le proviseur répond qu'il est impossible de dresser une liste exhaustive des interdits et que la direction compte sur le bon sens des parents qui sauront ce qui est approprié ou non comme tenue scolaire. L'essentiel est bien d'adopter une tenue adaptée au lieu et aux circonstances et respectueuse.

M Houalla informe les présents de la volonté du CDP d'être une force de proposition positive pour la construction du nouveau règlement intérieur.

M Le proviseur s'en félicite.

14. Questions diverses :

1. questions des parents d'élèves :

1- ***questions relatives aux relations et communication entre parents et l'établissement***

M. le Proviseur indique que la qualité et l'efficience de la communication entre les familles et le Lycée est pour l'équipe de direction essentielle. Elle passe par différents canaux : messages sur le site internet du Lycée, page Facebook, SMS, méls ou encore messages inscrits sur les carnets de correspondance pour le secondaire ou sur les cahiers dédiés pour le primaire. A noter que le site internet du Lycée -qui est un peu notre vitrine- a été totalement refondé au printemps dernier en adoptant une nouvelle ergonomie, qu'il est actualisé très régulièrement et qu'il a été présenté lors des AG de rentrée parents d'élèves pour le Collège comme pour le Lycée.
Comme chacun l'aura remarqué la phrase placée en exergue sur notre site ***"Deux cultures, trois langues, l'excellence à la française à Tripoli, au sein d'un réseau unique au monde***" n'est pas un slogan mais plutôt un programme.
Bien entendu, parallèlement, les échanges directs et informels avec les membres du CDP et la direction du Lycée sont en toutes circonstances favorisés.
M Houalla remercie M le proviseur de sa réponse et apprécie les efforts faits afin d'assurer une meilleure communication entre le CDP, les parents et l'équipe administrative. Il ajoute que cette question est posée afin de dissiper les rumeurs infondées.

2- l'*engagement du Lycée en tant qu'institution française dans le cadre social, culturel et pédagogique des communautés locales au Liban nord*

M. le Proviseur rappelle que le plan d'actions 2016-2017 de notre projet d'établissement présenté précédemment, donne toute visibilité sur les projets mis en place et animés par les équipes pédagogiques et éducatives du Lycée. Ce plan d'actions a naturellement une vocation interne mais également externe, visant notamment à asseoir notre visibilité au sein de notre environnement. Les partenariats sont multiples et variés avec l'ensemble de nos partenaires scolaires, universitaires comme culturels. Le concours du CDP pour amplifier encore l'écho de ces actions sera le bienvenu.

M Fenoli, Directeur de l'IFT rappelle qu'un projet de grande qualité a été réalisé au printemps dernier grâce à une collaboration exemplaire entre le Lycée Lamartine et l'Institut dans le cadre du mois de la francophonie et salue le rôle de Mme Hawly sur ce front. Il forme le vœu de voir les liens entre les deux établissements renforcés. M Le proviseur approuve sans réserve.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents et la séance est levée à 19h10.

Secrétaire de séance	Le Proviseur
Dima GHANNOUM	Michel SAUZET